

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE SAVOIE

Séance académique du 20 octobre 2021

Zoom sur l'actualité diplomatique



La séance d'octobre de l'Académie a pris la forme d'un magistral amphi universitaire sur l'actualité diplomatique du moment, animé par un maître de conférences exceptionnel en la personne de **M. Max Maldacker**, consul général d'Allemagne émérite de Lyon, qui vient d'achever son mandat. Au terme d'une brillante carrière aux quatre coins du monde et dans les couloirs de la chancellerie et du Bundestag, celui-ci est venu livrer ses réflexions et analyses sur la situation des relations diplomatiques entre son pays, la France et le reste du monde.

Il a rappelé que, depuis juillet dernier, l'Allemagne a pris le relais de la présidence de l'union européenne actuellement confrontée à deux grands défis. Le premier réside dans les voies et moyens pour surmonter les difficultés économiques de la crise Covid, avec le lancement d'un programme d'aide de 500 milliards d'euros, financé par des emprunts à l'Europe mais aussi, dans une large mesure, sous forme de subventions.



Le second défi est posé par le Brexit du Royaume-Uni dont la perspective d'un règlement négocié devient de plus en plus incertaine. Le conférencier n'a pas usé de la langue de bois pour stigmatiser le jeu de poker menteur du premier ministre Boris Johnson. Même dent dure, pour le président américain Donald Trump dont la fraîcheur des relations avec la chancelière Angela Merkel est devenue secret de polichinelle.

C'est sur l'excellence de la coopération franco-allemande que le consul général Maldacker s'est longuement arrêté, mettant l'accent sur les avancées constituées par le récent traité d'Aix-la-Chapelle, actualisant et renforçant les dispositions du traité de l'Élysée signée en 1963 entre le Général de Gaulle et Konrad Adenauer.



A l'occasion d'un débat ouvert avec l'auditoire auquel il s'est prêté avec brio, le conférencier s'est penché sur le fonctionnement des institutions européennes. Sans faire mystère des difficultés que représente pour chaque adoption de texte, la recherche d'une adhésion des 27 pays de l'union, dont la taille, le niveau économique et l'éthique politique ne

sont pas uniformes, il s'est montré attaché à la règle de l'unanimité. L'unanimité contraint au compromis prémunissant chaque pays de la posture de partenaire minoritaire, a-t-il argumenté.

